



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 juin 2016

Année scolaire 2016-2017

Introduction de la lecture du « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry

(IVS).- Durant la prochaine année scolaire, les enseignants de 8^{ème} HarmoS seront invités à aborder « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry au cours d'une lecture suivie. À cet effet, le Service de l'enseignement a préparé une séquence pédagogique dont les contours exacts seront présentés lors de la traditionnelle séance de la rentrée du 11 août 2016 qui réunira les directions d'école, les partenaires concernés, le Service de l'enseignement ainsi que les cadres du Département.

À l'initiative du chef du Département de la formation et de la sécurité Oskar Freysinger, une séquence pédagogique articulée autour de l'œuvre du « Petit Prince » a été élaborée par des enseignants de l'école primaire, sous la conduite de l'animation pédagogique et du Service de l'enseignement. La volonté est d'apporter un éclairage concret aux dix thèses et en particulier à la 5^{ème} qui tend à encourager la lecture d'œuvres littéraires.

D'ici le mois d'août, un classeur d'activités lié à des compléments numériques sera remis aux enseignants de la 8^{ème} HarmoS et les établissements pourront commander le livre de St-Exupéry auprès de la Centrale cantonale des moyens d'enseignement.

Cette lecture suivie permettra d'aborder les objectifs et les progressions d'apprentissage autour du « Texte qui raconte » et de l'axe thématique « Accès à la littérature » prévus dans le plan d'études.

Une visée importante de cette démarche est de rendre accessible à nos élèves une partie de la méditation de St-Exupéry, d'en saisir le sens profond à l'image de la citation « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » et de percevoir les différents degrés de lecture du texte. Au demeurant, l'éditeur Gallimard définit l'ouvrage comme un récit d'apprentissage ou de formation.

Cette séquence d'enseignement vient enrichir les ressources à disposition des enseignants et s'intègre pleinement dans la planification annuelle. En effet, les enseignants pourront effectuer des choix parmi les activités proposées.

Personne de contact :

Oskar Freysinger, conseiller d'Etat, 027 606 40 05,
oskar.freysinger@admin.vs.ch